



BRANCHE DES ORGANISMES
DE FORMATION

— FORMATION PROFESSIONNELLE —

Vous avez reçu un ordre d'évacuation en raison des incendies en cours ?

Votre branche professionnelle se mobilise et déclenche une **aide solidaire exceptionnelle***, financée par son fonds social, pour soutenir les salariés et leur famille.



1 000 €
PAR SALARIÉ



**Pour accéder au formulaire de demande
et à toutes les informations utiles**

<https://branche-hds.fr/branche/organismesdeformation/accueil>



BESOIN D'AIDE ?

Nous sommes à votre écoute.



Contactez-nous par email :

of-demande@branche-hds.fr

* Être salarié(e) d'une entreprise relevant d'un contrat de prévoyance ou de santé conforme au régime conventionnel et souscrit auprès d'un Organisme Assureur Recommandé par la branche.